

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 03314

Numéro SIREN : 798 073 375

Nom ou dénomination : 123 MULTIMEDIA

Ce dépôt a été enregistré le 07/09/2018 sous le numéro de dépôt B2018/024415

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE**  
**TOULOUSE**

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n° de dépôt : **B2018/024415**  
n° de gestion : **2013B03314**  
n° SIREN : **798 073 375 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 07/09/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

123 MULTIMEDIA - Société par actions simplifiée  
14 rue Michel Lasbrousse Zone de Basso Cambo 31100 Toulouse -FRANCE-

**date de clôture : 31/12/2017**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les évènements RCS suivants :

**Dépôt des comptes annuels**



2190577

2190577

Désignation de l'entreprise : 123 MULTIMEDIA Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \* 1 | 2 |  
 Adresse de l'entreprise 14 Rue Michel Labrousse 31100 TOULOUSE Durée de l'exercice précédent \* 1 | 2 |

Numéro SIRET \* 

7	9	8	0	7	3	3	7	5	0	0	0	3	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Néant  \*

				Exercice N clos le, <u>3   1   1   2   2   0   1   7  </u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I) AA					
		Frais d'établissement * AB		AC			
		Frais de développement * CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	332 590	AG	93 638	238 951	
		Fonds commercial (1) AH	200 000	AI		200 000	
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM			
		Terrains AN		AO			
		Constructions AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	31 000	AS	31 000		
		Autres immobilisations corporelles AT	75 902	AU	51 179	24 723	
		Immobilisations en cours AV		AW			
		Avances et acomptes AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
			Autres participations CU		CV		
			Créances rattachées à des participations BB		BC		
	Autres titres immobilisés BD			BE			
	Prêts BF			BG			
Autres immobilisations financières * BH	5 100	BI		5 100			
TOTAL (II) BJ		644 591	BK	175 817	468 774		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM			
		En cours de production de biens BN		BO			
		En cours de production de services BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR		BS			
		Marchandises BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	20 000	BW		20 000	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	192 634	BY	26 410	166 225	
		Autres créances (3) BZ	176 561	CA	20 000	156 561	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD		CE		
Disponibilités CF	263 140		CG		263 140		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	9 862	CI		9 862		
	TOTAL (III) CJ		662 197	CK	46 410	615 788	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Écarts de conversion acuf * (VI) CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1 306 788	IA	222 227	1 084 561	

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2018

Désignation de l'entreprise		123 MULTIMEDIA		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....50 000.....)	DA	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .....	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/> )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px;" type="text" value="Ej"/> )	DG	596 120		
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	(227 659)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		<b>TOTAL (II)</b>	DL	423 461	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		<b>TOTAL (III)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	110 742		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/> )	DV	75 290		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	360 215		
	Dettes fiscales et sociales	DY	111 074		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	217		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	657 538		
	Ecarts de conversion passif *	ED	3 563		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	1 084 561		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	542 533			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

### ③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>123 MULTIMEDIA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		<b>Exercice N</b>			
		<b>France</b>	<b>Exportations et livraisons intracommunautaires</b>		
		<b>Total</b>			
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
	<b>Chiffres d'affaires nets *</b>	FJ	FK	FL	
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	
	Salaires et traitements *			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA
			- dotations aux provisions		GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	
<b>opérations en commun</b>	Bénéfice attribué ou perte transférée *		<b>(III)</b>	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		<b>(IV)</b>	GI	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	

④

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		123 MULTIMEDIA		Néant <input type="checkbox"/> *	
				<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	27 188	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	5 780	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	32 968	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	1 870	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	3 807	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	5 677	
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>				HI	27 291
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(8 413)
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	1 040 500
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	1 268 159
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>				HN	(227 659)
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	25 506
			– Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	6 295
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	6 313	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		
			obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cession d'immobilisation			3 807	5 780	
Litige			1 000	15 065	
Autres produits exceptionnels				12 122	
Pénalités amendes			870		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	





**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice N clos le **3 1 1 2 2 0 1 7**

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 123 MULTIMEDIA Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice {(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)}
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
  - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

**CADRE B**

**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise 123 MULTIMEDIA Néant  \*

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	28 900	PF	64 738	PG		PH	93 638
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	24 843	QA	6 157	QB		QC	31 000
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	2 639	QE	1 688	QF		QG	4 327
	Matériel de transport	QH	13 034	QI	3 633	QJ	6 592	QK	10 075
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	26 428	QM	10 348	QN		QO	36 776
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	66 945	QV	21 826	QW	6 592	QX	82 179
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	95 844	ØP	86 565	ØQ	6 592	ØR	175 817

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6		
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S4		
Inst. techniques mat. et outillage	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T2		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	T3	T4	T5	T6	T7			T8		
	Matériel de transport	U1	U2	U3	U4	U5			U6		
	Mat. bureau et inform. mobilier	U8	U9	V1	V2	V3			V4		
	Emballages récup. et divers	V6	V7	V8	V9	W1			W2		
TOTAL III	W4	W5	W6	W7	W8	W9			X1		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8		
Total général (I + II + III + IV)	NL	NQ	NR	NS	NT	NU			NV		
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			NY					NZ		
			Total général non venant (NS + NT + NU)			Total général non venant (NW - NY)					

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPÁRTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Désignation de l'entreprise <u>123 MULTIMEDIA</u> Néant <input type="checkbox"/>						
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		02	03	04	05	
		9U	9V	9W	9X	
		06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF		
	- financières		UG	UH		
	- exceptionnelles		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI						



Désignation de l'entreprise : 123 MULTIMEDIA		Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US		
	Autres immobilisations financières		UT	5 100	UV	UW	5 100	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	31 692		31 692		
	Autres créances clients		UX	160 943		160 943		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO )		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	107 865		107 865	
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	67 878		67 878	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN				
		Divers		VP				
	Groupe et associés (2)		VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	818		818		
	Charges constatées d'avance		VS	9 862		9 862		
	TOTAUX			VT	384 157	VU	379 058	VV
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	110 742	70 683	40 059			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	74 946		74 946			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	360 215	360 215				
Personnel et comptes rattachés		8C	53 001	53 001				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	34 640	34 640				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	14 379	14 379			
	Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	9 054	9 054			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	344	344				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	217	217				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX			VY	657 538	VZ	542 533	115 005	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	74 946	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	39 819	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>123 MULTIMEDIA</u>										Néant <input type="checkbox"/> *					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ – Réserves légales – Autres réserves	ZB								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	59 772		Dividendes			ZD	59 772						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZE								
	<b>TOTAL I</b>	ØF	59 772		Report à nouveau		ZF								
										(NB le total I doit nécessairement être égal au total II)					
										<b>TOTAL II</b>					
										ZG	(0)				
										ZH	59 772				
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :					
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail ) J7 135 006 )										YQ	100 049			
	– Engagements de crédit-bail immobilier										YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus										YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance										YT	422 568			
	– Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pns en location pour une durée > 6 mois ) J8 53 054 )										XQ	40 635			
	– Personnel extérieur à l'entreprise										YU				
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	32 635			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV				
	– Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ) ES )										ST	108 369			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	604 207			
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	260			
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ) ZS )										9Z	14 423			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	14 683			
TVA	– Montant de la TVA collectée										YY	59 969			
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	90 027			
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *										ØB	389 937			
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%			
	– Numéro de centre de gestion agréé * XP										– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG				
	– Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH				
RÉGIME DE GROUPE *	<b>Société</b> : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA										Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %	JL	
											Plus-values à 19 %	JM	Imputations	JC	
	<b>Groupe</b> : résultat d'ensemble JD										Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %	JO	
											Plus-values à 19 %	JP	Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



Formulaire obligatoire (article 54 quater  
du Code général des impôts)

## RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2017 ou exercice

Désignation de l'entreprise 123 MULTIMEDIA

du

Adresse 14 Rue Michel Labrousse 31100 TOULOUSE

au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	PISANI Philippe PRESIDENT				2 RUE ARNAUD BARIC 31300 Toulouse			
2	HERNANDEZ Nicolas INGENIEUR SYST ET RESEAU				17 Impasse Cantegril 31140 Aucamville			
3	LOPEZ KARINE RESPONSABLE MARKETING				37 ROUTE DE CASTRES 31130 Quint Fonsegrives			
4	SANZ GILBERT ARCHITECTE DEVELOPPEUR				7 IMPASSE FOURCARAN 31200 Toulouse			
5	MORRA Maria RESPONSABLE D'ACTIVITE				64 ALLEES MADY DE GIRAUDIERE 31770 Colomiers			
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	100 440		2 040	102 480	13 704	9 574		125 758
2	62 936			62 936				62 936
3	48 886			48 886				48 886
4	48 683		660	49 343				49 343
5	45 484			45 484				45 484
6								
7								
8								
9								
10								
**	306 429		2 700	309 129	13 704	9 574		332 407

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		6 300
Total		6 300

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2017 . . (total col. 9 + total col. 10) 10	338 707	- de l'exercice . . 2017 . . 10	
- de l'exercice précédent 10	295 305	- de l'exercice précédent 10	
Nom et qualité du signataire PISANI président		À TOULOUSE, le 28/04/2018	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

<b>PRESENTATION GENERALE DE L'ANNEXE</b>
--

Les critères de l'entreprise tels que définis par le décret 2005 – 1757 du 30 décembre 2005 concernant l'annexe sont les suivants :

- \* Période clôturée : *le 31 décembre 2017*
- \* Durée de l'exercice : *12 mois*
- \* Durée de l'exercice précédent : *12 mois*
- \* Total du bilan au 31 décembre 2017 : *1 084 561 Euros*
- \* Chiffre d'affaires au 31 décembre 2017 : *915 247 Euros*
- \* Effectif au 31 décembre 2017 : *7 salariés*

En conséquence, en application des articles L 123-16 et R 123-200 du code de commerce, une présentation de l'annexe selon le système de base peut être retenue. Elle sera complétée par un certain nombre d'informations facultatives significatives.

## 4 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

### 4.1 - Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux règles définies par la mise en application du Plan Comptable Général français (règlement ANC 2016-07), aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France, tels que :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

### 4.2 - Dérogations

Il n'a pas été dérogé aux règles de base prévues pour l'établissement des comptes.

### 4.3 - Principales méthodes

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### 4.3.1 - Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition « prix d'achat et frais accessoires » ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée prévue :

• Concessions et droits similaires	3 à 5	ans
• Fonds commercial	Non amortissable	
• Matériel industriel	4	ans
• Installations générales	5	ans
• Matériel de transport	2 à 5	ans
• Matériel de bureau et informatique	2 à 3	ans
• Mobilier	1 à 5	ans

#### 4.3.2 - Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire calculée en fonction des perspectives de remboursement est inférieure à la valeur comptable.

#### **4.3.3 - Eléments constitutifs du résultat**

Les charges et produits de l'exercice sont appréhendés selon les normes comptables en vigueur.

#### **4.3.4 - Distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel**

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires.

Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de la société 123 MULTIMEDIA, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

<b>5 - INFORMATIONS SUR LE BILAN CLOS au 31 décembre 2017</b>
---

### 5.1 - Immobilisations incorporelles

#### 5.1.1 - Mouvements 2017

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés par les postes d'immobilisations incorporelles au cours de l'année 2017 :

<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>Valeur au 01/01/17</b>	<b>Acquisitions 2017</b>	<b>Transferts 2017</b>	<b>Reclassements 2017</b>	<b>Cessions 2017</b>	<b>Valeur au 31/12/17</b>
Fonds commercial	200 000	0	0	0	0	200 000
Concessions et droits	153 468	165 792	13 330	0	0	332 590
Immo. incorp. en cours	13 330	0	(13 330)	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>366 798</b>	<b>165 792</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>532 590</b>

#### 5.1.2 - Analyse des principaux postes d'immobilisations incorporelles

Le fonds commercial acquis correspond à la reprise d'INDEX MULTIMEDIA, acquis dans le cadre de la liquidation de cette société.

Les 332 590€ de concessions et droits correspondent au développement d'applications sur mobile.

Par ailleurs, la société 123 MULTIMEDIA a signé une convention de distribution pour la distribution de services de gamings (plateforme de jeux dotés de réalité augmentée). Dans le cadre de cette convention, la société 123 MULTIMEDIA a acquis une licence d'exploitation pour une durée de 5 ans ayant fait l'objet d'une activation au bilan.

## 5.2 - Immobilisations corporelles

### 5.2.1 - Mouvements 2017

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés par les postes d'immobilisations corporelles au cours de l'année 2017 :

<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>Valeur au 01/01/17</b>	<b>Acquisitions Reclassements 2017</b>	<b>Transferts 2017</b>	<b>Reclassements 2017</b>	<b>Cessions 2017</b>	<b>Valeur au 31/12/17</b>
Matériel Industriel	31 000	0	0	0	0	31 000
Agencements	8 440	0	0	0	0	8 440
Matériels de transport	27 499	0	0	0	10 399	17 100
Matériels informatiques	38 775	6 589	0	0	0	45 364
Mobilier	4 997	0	0	0	0	4 997
<b>TOTAL</b>	<b>110 711</b>	<b>6 589</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 399</b>	<b>106 901</b>

### 5.2.2 - Analyse des principaux postes d'immobilisations corporelles

Il n'y a rien à relever sur cet exercice.

## 5.3 - Immobilisations financières

### 5.3.1 - Mouvements 2017

<b>Immobilisations financières</b>	<b>Valeur au 01/01/17</b>	<b>Acquisitions 2017</b>	<b>Cessions 2017</b>	<b>Valeur au 31/12/17</b>
Dépôts et cautionnements	5 025	75	0	5 100
<b>TOTAL</b>	<b>5 025</b>	<b>75</b>	<b>0</b>	<b>5 100</b>

#### 5.4 - Amortissements

L'évolution du poste d'amortissement est détaillée dans le tableau ci-après.

<b>Immobilisations amortissables</b>	<b>Montant des amortissements au début de l'exercice</b>	<b>Augmentations dotations de l'exercice</b>	<b>Reclassements</b>	<b>Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif</b>	<b>Montant des amortissements à la fin de l'exercice</b>
<b>Amorts. immobilisations incorporelles</b>	28 900	64 738	0	0	93 638
<b>Amorts. immobilisations corporelles</b>					
Matériel Industriel	24 843	6 157	0	0	31 000
Agencements	2 639	1 688	0	0	4 327
Matériels de transport	13 034	3 633	0	6 592	10 075
Matériels informatiques	23 806	9 549	0	0	33 355
Mobilier	2 622	799	0	0	3 421
<b>Total général</b>	<b>95 844</b>	<b>86 564</b>	<b>0</b>	<b>6 592</b>	<b>175 816</b>

#### 5.5 - Autres éléments d'actif

Aucun autre élément de l'actif ne présente des particularités nécessitant d'être signalées.

Le tableau ci-après indique la ventilation des créances en fonction de leur date d'échéance.

<b>ETAT DES CREANCES</b>	<b>Montants Bruts</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>A plus d'un an</b>
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Autres immobilisations financières	5 100	0	5 100
<b>De l'actif circulant</b>			
Avances et acomptes versés	0	0	0
Clients douteux ou litigieux	31 692	31 692	0
Autres créances clients	160 943	160 943	0
Personnel et comptes rattachés	0	0	0
Impôt sur le bénéfice	107 865	107 865	0
Taxe sur la valeur ajoutée	67 878	67 878	0
Autres créances fiscales	0	0	0
Groupe et associés	0	0	0
Débiteurs divers	818	818	0
Charges constatées d'avance	9 862	9 862	0
<b>TOTAUX</b>	<b>384 158</b>	<b>379 058</b>	<b>5 100</b>

## 5.6 - Capital

### 5.6.1 - Capital social

Le capital social au 31 décembre 2017 s'élève à 50 000 Euros divisé en 50 000 actions de 1 Euro chacune, entièrement libérées.

### 5.6.2 - Forme des actions

Les actions sont nominatives.

### 5.6.3 - Evolution du capital

Le capital de la société 123 MULTIMEDIA n'a connu aucune évolution au cours de l'exercice 2017.

### 5.6.4 - Répartition du capital

La répartition du capital de la société 123 MULTIMEDIA au 31 décembre 2017 s'établit comme suit :

Noms	Nombres d'actions	% du capital	% droits de vote
<i>Actionnaire détenant plus de 50 % du capital</i> PISANI Philippe	50 000	100 %	100 %
<b>TOTAL</b>	<b>50 000</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

## 5.7 - Provisions pour risques et charges

### 5.7.1 - Mouvements 2017

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2017 :

	Valeur au 01/01/2017	Dotations 2017	Reprises Provisions utilisées 2017	Reprises Provisions non utilisées 2017	Valeur au 31/12/2017
Provisions pour risques et charges	3 114	0	0	3 114	0
<b>TOTAL</b>	<b>3 114</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 114</b>	<b>0</b>

### 5.7.2 - Origine de certaines provisions

#### Provisions pour risques et charges :

Les provisions pour risques et charges couvrent l'ensemble des événements susceptibles d'avoir des conséquences sur les actifs ou passifs de la société au 31 décembre 2017.

La provision pour perte de change de 3 114 € constatée en 2016 et résultant d'une dette de la société envers un fournisseur en dollar a fait l'objet d'une reprise en 2017 suite à une évolution favorable du taux de change.

### 5.8 - Autres éléments du passif

Le tableau ci-après indique la ventilation des dettes en fonction de leur date d'échéance :

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
<b>DETTES OPERATIONNELLES :</b>				
▪ Avances et acomptes	0	0	0	0
▪ Fournisseurs et comptes rattachés	360 215	360 215	0	0
▪ Personnel et comptes rattachés	53 001	53 001	0	0
▪ Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 640	34 640	0	0
▪ Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
- Taxe sur la valeur ajoutée	14 379	14 379	0	0
- Autres impôts, taxes assimilées	9 054	9 054	0	0
▪ Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	0
▪ Autres dettes	217	217	0	0
▪ Produits constatés d'avance	0	0	0	0
<b>Sous-total dettes opérationnelles</b>	<b>471 506</b>	<b>471 506</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>DETTES FINANCIERES :</b>				
▪ Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an maximum à l'origine	0	0	0	0
- A plus de 1 an à l'origine	110 742	70 683	40 059	0
▪ Emprunts et dettes financières diverses	74 946	0	74 946	0
▪ Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0
▪ Groupe et associés	344	344	0	0
<b>Sous-total dettes financières</b>	<b>186 032</b>	<b>71 027</b>	<b>115 005</b>	<b>0</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>657 538</b>	<b>542 533</b>	<b>115 005</b>	<b>0</b>

<b>6 - INFORMATIONS SUR L'ACTIVITE 2017</b>
---

**6.1 - Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires de la société 123 MULTIMEDIA pour l'exercice 2017 s'est élevé à 915 247 Euros.

**6.2 - Effectifs**

Les effectifs de la société 123 MULTIMEDIA au 31 décembre 2017 s'élèvent à 7 personnes réparties comme suit :

* Encadrement	7
* Employés	0

**6.3 - Résultat financier**

Le résultat financier de l'exercice 2017 s'élève à 2 306 Euros et se compose des éléments suivants :

✓ Reprise provision perte de change	3 114
✓ Intérêts et charges assimilés	- 808
	<hr/>
<b>TOTAL</b>	<b>2 306</b>

**6.4 - Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2017 s'élève à 27 291 Euros et se compose des éléments suivants :

✓ Produits de cession des éléments actifs cédés	5 780
✓ Produits excep / opérations en gestion	27 188
✓ Charges excep / opérations en gestion	-1 870
✓ Charges excep / opérations en capital	- 3 807
	<hr/>
<b>TOTAL</b>	<b>27 291</b>

<b>7 - ELEMENTS FINANCIERS</b>
--------------------------------

**7.1 - Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)**

Le montant du CICE auquel la société peut prétendre au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élève à 2 630 Euros.

Ce crédit d'impôt est comptabilisé selon les règles comptables françaises en moins des charges de personnel.

Le CICE a notamment contribué à poursuivre la politique de recrutements, le développement des compétences des collaborateurs par le biais de la formation, à financer les investissements et à développer la recherche et l'innovation.

**7.2 - Engagements donnés**

La société 123 MULTIMEDIA a consenti un nantissement sur son fonds de commerce en garantie du prêt de 200 000€ accordé courant 2015 par la banque Crédit Agricole Toulouse 31.

<b>8 - AUTRES INFORMATIONS</b>
--------------------------------

### 8.1 - Informations sur la césure de l'exercice

#### 8.1.1 - Détail des produits à recevoir

Ils se composent des éléments suivants :

<b>MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>MONTANT</b>
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	85 443
Autres créances	768
Disponibilités	0
<b>TOTAL</b>	<b>86 211</b>

#### 8.1.2 - Détail des charges à payer

Elles se composent des éléments suivants :

<b>MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>MONTANT</b>
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 304
Dettes fiscales et sociales	46 251
Dettes sur immobilisations	0
Autres dettes	0
<b>TOTAL</b>	<b>137 569</b>

### 8.1.3 - Détail des charges et produits constatés d'avance

Ils se répartissent ainsi :

	<b>CHARGES</b>	<b>PRODUITS</b>
Charges/Produits d'exploitation	9 862	0
Charges/Produits financiers	0	0
Charges/Produits exceptionnels	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>9 862</b>	<b>0</b>

### 8.2 - Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif, susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017, n'est intervenu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**123 MULTIMEDIA**  
**Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 50 000 €**  
**Siège Social : 14 Rue Michel Lasbrousse**  
**Zone de Basso Cambo**  
**31100 TOULOUSE**  
**798 073 375 RCS TOULOUSE**

**DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**EN DATE DU 29 JUIN 2018**

**AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE**  
**CLOS AU 31/12/2017**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017**

**TROISIEME DECISION :**

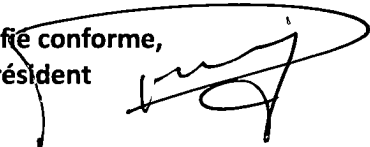
L'Associé unique constate que l'exercice clos le 31 décembre 2017 se traduit par une perte nette comptable de **-227 659 €**, et décide de l'affecter de la façon suivante :

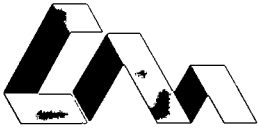
➤ **A l'apurement des pertes au compte « Autres réserves » soit -227 659 €**  
**Qui s'élèverait ainsi à 368 461 €**

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société sont de 423 461 €.

Il est rappelé qu'au cours des trois derniers exercices, aucune distribution de dividendes n'a été effectuée.

**Certifié conforme,**  
**Le Président**





**Philippe CONTE**  
**Frantz MIRAL**

Société d'Expertise Comptable  
& de Commissariat aux Comptes

**SASU 123 MULTIMEDIA**

14 Rue Michel Labrousse  
Zone de Basso Cambo  
31100 TOULOUSE

**RAPPORT DU**  
**COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**EXERCICE 2017**



**Philippe CONTE**  
**Frantz MIRAL**

Société d'Expertise Comptable  
& de Commissariat aux Comptes

**123 MULTIMEDIA**

**14 Rue Michel Labrousse**  
**Zone de Basso Cambo**  
**31100 TOULOUSE**

**RAPPORT DU**  
**COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

Monsieur,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 123 MULTIMEDIA relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons analysé le respect des règles comptables relatives aux immobilisations incorporelles.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du Rapport de Gestion et des autres documents adressés à l'Assemblée Générale Ordinaire**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le Rapport de Gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Assemblée Générale Ordinaire sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Toulouse,

Le 11 Juin 2018

**SC Philippe CONTE – Frantz MIRAL**

**Représentée par Frantz MIRAL**



## **Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	332 590	93 638	238 951	22,03	124 568	9,59
Fonds commercial	200 000		200 000	18,44	200 000	15,39
Autres immobilisations incorporelles					13 330	1,03
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	31 000	31 000			6 157	0,47
Autres immobilisations corporelles	75 902	51 179	24 723	2,28	37 610	2,89
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	5 100		5 100	0,47	5 025	0,39
<b>TOTAL (I)</b>	<b>644 591</b>	<b>175 817</b>	<b>468 774</b>	<b>43,22</b>	<b>386 689</b>	<b>29,76</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	20 000		20 000	1,84	20 000	1,54
Clients et comptes rattachés	192 634	26 410	166 225	15,33	284 853	21,92
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					70	0,01
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	107 865		107 865	9,95	103 152	7,94
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	67 878		67 878	6,26	50 323	3,87
. Autres	818	20 000	-19 182	-1,76	-20 000	-1,53
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	263 140		263 140	24,26	460 776	35,46
Charges constatées d'avance	9 862		9 862	0,91	10 486	0,81
<b>TOTAL (II)</b>	<b>662 197</b>	<b>46 410</b>	<b>615 788</b>	<b>56,78</b>	<b>909 660</b>	<b>70,00</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)					3 114	0,24
Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>1 306 788</b>	<b>222 227</b>	<b>1 084 561</b>	<b>100,00</b>	<b>1 299 463</b>	<b>100,00</b>

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : 50 000 )	50 000	4,61	50 000	3,85
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	5 000	0,46	5 000	0,38
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	596 120	54,96	536 348	41,27
Report à nouveau				
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-227 659</b>	<b>-20,98</b>	<b>59 772</b>	<b>4,60</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>423 461</b>	<b>39,04</b>	<b>651 120</b>	<b>50,11</b>
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques			3 114	0,24
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>			<b>3 114</b>	<b>0,24</b>
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	110 742	10,21	150 561	11,59
. Découverts, concours bancaires			2	0,00
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	74 946	6,91		
. Associés	344	0,03	1 045	0,08
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	360 215	33,21	384 121	29,56
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	53 001	4,89	18 896	1,45
. Organismes sociaux	34 640	3,19	35 311	2,72
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	14 379	1,33	43 561	3,35
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	9 054	0,83	11 354	0,87
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	217	0,02	378	0,03
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>657 538</b>	<b>60,63</b>	<b>645 229</b>	<b>49,65</b>
Ecart de conversion passif (V)	3 563	0,33		
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>1 084 561</b>	<b>100,00</b>	<b>1 299 463</b>	<b>100,00</b>

## COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	869 468	45 778	915 247	100,00	1 884 486	100,00	-969 239	-51,42	
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>869 468</b>	<b>45 778</b>	<b>915 247</b>	<b>100,00</b>	<b>1 884 486</b>	<b>100,00</b>	<b>-969 239</b>	<b>-51,42</b>	
Production stockée									
Production immobilisée			75 792	8,28	111 650	5,92	-35 858	-32,11	
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			13 094	1,43	9 824	0,52	3 270	33,29	
Autres produits			285	0,03	309	0,02	-24	-7,76	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>1 004 418</b>	<b>109,74</b>	<b>2 006 269</b>	<b>106,46</b>	<b>-1 001 851</b>	<b>-49,93</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			604 207	66,02	1 339 824	71,10	-735 617	-54,89	
Impôts, taxes et versements assimilés			14 683	1,60	22 791	1,21	-8 108	-35,57	
Salaires et traitements			398 886	43,58	436 684	23,17	-37 798	-8,65	
Charges sociales			158 621	17,33	161 156	8,55	-2 535	-1,56	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			86 565	9,46	50 308	2,67	36 257	72,07	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant					12 039	0,64	-12 039	-100,00	
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			7 127	0,78	12 521	0,66	-5 394	-43,07	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>1 270 087</b>	<b>138,77</b>	<b>2 035 324</b>	<b>108,00</b>	<b>-765 237</b>	<b>-37,59</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-265 669</b>	<b>-29,02</b>	<b>-29 055</b>	<b>-1,53</b>	<b>-236 614</b>	<b>-814,36</b>	
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges			3 114	0,34			3 114	N/S	
Différences positives de change					4	0,00	-4	-100,00	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>3 114</b>	<b>0,34</b>	<b>4</b>	<b>0,00</b>	<b>3 110</b>	<b>N/S</b>	
Dotations financières aux amortissements et provisions					1 681	0,09	-1 681	-100,00	
Intérêts et charges assimilées			808	0,09	1 106	0,06	-298	-28,93	
Différences négatives de change					8	0,00	-8	-100,00	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>808</b>	<b>0,09</b>	<b>2 795</b>	<b>0,15</b>	<b>-1 987</b>	<b>-71,08</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>2 306</b>	<b>0,25</b>	<b>-2 792</b>	<b>-0,14</b>	<b>5 098</b>	<b>182,59</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-263 363</b>	<b>-28,77</b>	<b>-31 847</b>	<b>-1,66</b>	<b>-231 516</b>	<b>-726,95</b>	

## COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	27 188	2,97			27 188	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 780	0,63	18 000	0,98	-12 220	-67,88
Reprises sur provisions et transferts de charges			10 000	0,53	-10 000	-100,00
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>32 968</b>	<b>3,60</b>	<b>28 000</b>	<b>1,49</b>	<b>4 968</b>	<b>17,74</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 870	0,20	10 000	0,53	-8 130	-81,29
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 807	0,42	17 534	0,93	-13 727	-78,28
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>5 677</b>	<b>0,62</b>	<b>27 534</b>	<b>1,46</b>	<b>-21 857</b>	<b>-79,37</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>27 291</b>	<b>2,98</b>	<b>466</b>	<b>0,02</b>	<b>26 825</b>	<b>N/S</b>
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-8 413	-0,91	-91 153	-4,83	82 740	90,77
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>1 040 500</b>	<b>113,69</b>	<b>2 034 273</b>	<b>107,95</b>	<b>-993 773</b>	<b>-48,84</b>
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>1 268 159</b>	<b>138,56</b>	<b>1 974 501</b>	<b>104,78</b>	<b>-706 342</b>	<b>-35,76</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>-227 659</b>	<b>-24,86</b>	<b>59 772</b>	<b>3,17</b>	<b>-287 431</b>	<b>-480,87</b>
	<i>Perte</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	25 506	2,79			25 506	N/S
Dont Crédit-bail immobilier						

# **ANNEXE**

## PRESENTATION GENERALE DE L'ANNEXE

Les critères de l'entreprise tels que définis par le décret 2005 – 1757 du 30 décembre 2005 concernant l'annexe sont les suivants :

- \* Période clôturée : *le 31 décembre 2017*
- \* Durée de l'exercice : *12 mois*
- \* Durée de l'exercice précédent : *12 mois*
- \* Total du bilan au 31 décembre 2017 : *1 084 561 Euros*
- \* Chiffre d'affaires au 31 décembre 2017 : *915 247 Euros*
- \* Effectif au 31 décembre 2017 : *7 salariés*

En conséquence, en application des articles L 123-16 et R 123-200 du code de commerce, une présentation de l'annexe selon le système de base peut être retenue. Elle sera complétée par un certain nombre d'informations facultatives significatives.

## **4 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### **4.1 - Principes généraux**

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux règles définies par la mise en application du Plan Comptable Général français (règlement ANC 2016-07), aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France, tels que :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

### **4.2 - Dérogations**

Il n'a pas été dérogé aux règles de base prévues pour l'établissement des comptes.

### **4.3 - Principales méthodes**

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### **4.3.1 - Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition « prix d'achat et frais accessoires » ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée prévue :

• Concessions et droits similaires	3 à 5 ans
• Fonds commercial	Non amortissable
• Matériel industriel	4 ans
• Installations générales	5 ans
• Matériel de transport	2 à 5 ans
• Matériel de bureau et informatique	2 à 3 ans
• Mobilier	1 à 5 ans

#### **4.3.2 - Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont valorisées à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire calculée en fonction des perspectives de remboursement est inférieure à la valeur comptable.

#### **4.3.3 - Eléments constitutifs du résultat**

Les charges et produits de l'exercice sont appréhendés selon les normes comptables en vigueur.

#### **4.3.4 - Distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel**

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires.

Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de la société 123 MULTIMEDIA, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

## 5 - INFORMATIONS SUR LE BILAN CLOS au 31 décembre 2017

### 5.1 - Immobilisations incorporelles

#### 5.1.1 - Mouvements 2017

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés par les postes d'immobilisations incorporelles au cours de l'année 2017 :

Immobilisations incorporelles	Valeur au 01/01/17	Acquisitions 2017	Transferts 2017	Reclassements 2017	Cessions 2017	Valeur au 31/12/17
Fonds commercial	200 000	0	0	0	0	200 000
Concessions et droits	153 468	165 792	13 330	0	0	332 590
Immo. incorp. en cours	13 330	0	(13 330)	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>366 798</b>	<b>165 792</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>532 590</b>

#### 5.1.2 - Analyse des principaux postes d'immobilisations incorporelles

Le fonds commercial acquis correspond à la reprise d'INDEX MULTIMEDIA, acquis dans le cadre de la liquidation de cette société.

Les 332 590€ de concessions et droits correspondent au développement d'applications sur mobile.

Par ailleurs, la société 123 MULTIMEDIA a signé une convention de distribution pour la distribution de services de gamings (plateforme de jeux dotés de réalité augmentée). Dans le cadre de cette convention, la société 123 MULTIMEDIA a acquis une licence d'exploitation pour une durée de 5 ans ayant fait l'objet d'une activation au bilan.

## 5.2 - Immobilisations corporelles

### 5.2.1 - Mouvements 2017

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés par les postes d'immobilisations corporelles au cours de l'année 2017 :

<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>Valeur au 01/01/17</b>	<b>Acquisitions Reclassements 2017</b>	<b>Transferts 2017</b>	<b>Reclassements 2017</b>	<b>Cessions 2017</b>	<b>Valeur au 31/12/17</b>
Matériel Industriel	31 000	0	0	0	0	31 000
Agencements	8 440	0	0	0	0	8 440
Matériels de transport	27 499	0	0	0	10 399	17 100
Matériels informatiques	38 775	6 589	0	0	0	45 364
Mobilier	4 997	0	0	0	0	4 997
<b>TOTAL</b>	<b>110 711</b>	<b>6 589</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 399</b>	<b>106 901</b>

### 5.2.2 - Analyse des principaux postes d'immobilisations corporelles

Il n'y a rien à relever sur cet exercice.

## 5.3 - Immobilisations financières

### 5.3.1 - Mouvements 2017

<b>Immobilisations financières</b>	<b>Valeur au 01/01/17</b>	<b>Acquisitions 2017</b>	<b>Cessions 2017</b>	<b>Valeur au 31/12/17</b>
Dépôts et cautionnements	5 025	75	0	5 100
<b>TOTAL</b>	<b>5 025</b>	<b>75</b>	<b>0</b>	<b>5 100</b>

#### 5.4 - Amortissements

L'évolution du poste d'amortissement est détaillée dans le tableau ci-après.

<b>Immobilisations amortissables</b>	<b>Montant des amortissements au début de l'exercice</b>	<b>Augmentations dotations de l'exercice</b>	<b>Reclassements</b>	<b>Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif</b>	<b>Montant des amortissements à la fin de l'exercice</b>
<b>Amorts. immobilisations incorporelles</b>	28 900	64 738	0	0	93 638
<b>Amorts. immobilisations corporelles</b>					
Matériel Industriel	24 843	6 157	0	0	31 000
Agencements	2 639	1 688	0	0	4 327
Matériels de transport	13 034	3 633	0	6 592	10 075
Matériels informatiques	23 806	9 549	0	0	33 355
Mobilier	2 622	799	0	0	3 421
<b>Total général</b>	<b>95 844</b>	<b>86 564</b>	<b>0</b>	<b>6 592</b>	<b>175 816</b>

#### 5.5 - Autres éléments d'actif

Aucun autre élément de l'actif ne présente des particularités nécessitant d'être signalées.

Le tableau ci-après indique la ventilation des créances en fonction de leur date d'échéance.

<b>ETAT DES CREANCES</b>	<b>Montants Bruts</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>A plus d'un an</b>
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Autres immobilisations financières	5 100	0	5 100
<b>De l'actif circulant</b>			
Avances et acomptes versés	0	0	0
Clients douteux ou litigieux	31 692	31 692	0
Autres créances clients	160 943	160 943	0
Personnel et comptes rattachés	0	0	0
Impôt sur le bénéfice	107 865	107 865	0
Taxe sur la valeur ajoutée	67 878	67 878	0
Autres créances fiscales	0	0	0
Groupe et associés	0	0	0
Débiteurs divers	818	818	0
Charges constatées d'avance	9 862	9 862	0
<b>TOTAUX</b>	<b>384 158</b>	<b>379 058</b>	<b>5 100</b>

## 5.6 - Capital

### 5.6.1 - Capital social

Le capital social au 31 décembre 2017 s'élève à 50 000 Euros divisé en 50 000 actions de 1 Euro chacune, entièrement libérées.

### 5.6.2 - Forme des actions

Les actions sont nominatives.

### 5.6.3 - Evolution du capital

Le capital de la société 123 MULTIMEDIA n'a connu aucune évolution au cours de l'exercice 2017.

### 5.6.4 - Répartition du capital

La répartition du capital de la société 123 MULTIMEDIA au 31 décembre 2017 s'établit comme suit :

<b>Noms</b>	<b>Nombres d'actions</b>	<b>% du capital</b>	<b>% droits de vote</b>
<i>Actionnaire détenant plus de 50 % du capital</i> PISANI Philippe	50 000	100 %	100 %
<b>TOTAL</b>	<b>50 000</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

## 5.7 - Provisions pour risques et charges

### 5.7.1 - Mouvements 2017

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2017 :

	Valeur au 01/01/2017	Dotations 2017	Reprises Provisions utilisées 2017	Reprises Provisions non utilisées 2017	Valeur au 31/12/2017
Provisions pour risques et charges	3 114	0	0	3 114	0
<b>TOTAL</b>	<b>3 114</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 114</b>	<b>0</b>

### 5.7.2 - Origine de certaines provisions

#### Provisions pour risques et charges :

Les provisions pour risques et charges couvrent l'ensemble des événements susceptibles d'avoir des conséquences sur les actifs ou passifs de la société au 31 décembre 2017.

La provision pour perte de change de 3 114 € constatée en 2016 et résultant d'une dette de la société envers un fournisseur en dollar a fait l'objet d'une reprise en 2017 suite à une évolution favorable du taux de change.

## 5.8 - Autres éléments du passif

Le tableau ci-après indique la ventilation des dettes en fonction de leur date d'échéance :

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
<b>DETTES OPERATIONNELLES :</b>				
▪ Avances et acomptes	0	0	0	0
▪ Fournisseurs et comptes rattachés	360 215	360 215	0	0
▪ Personnel et comptes rattachés	53 001	53 001	0	0
▪ Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 640	34 640	0	0
▪ Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
- Taxe sur la valeur ajoutée	14 379	14 379	0	0
- Autres impôts, taxes assimilées	9 054	9 054	0	0
▪ Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	0
▪ Autres dettes	217	217	0	0
▪ Produits constatés d'avance	0	0	0	0
<b>Sous-total dettes opérationnelles</b>	<b>471 506</b>	<b>471 506</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>DETTES FINANCIERES :</b>				
▪ Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an maximum à l'origine	0	0	0	0
- A plus de 1 an à l'origine	110 742	70 683	40 059	0
▪ Emprunts et dettes financières diverses	74 946	0	74 946	0
▪ Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0
▪ Groupe et associés	344	344	0	0
<b>Sous-total dettes financières</b>	<b>186 032</b>	<b>71 027</b>	<b>115 005</b>	<b>0</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>657 538</b>	<b>542 533</b>	<b>115 005</b>	<b>0</b>

## 6 - INFORMATIONS SUR L'ACTIVITE 2017

### 6.1 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société 123 MULTIMEDIA pour l'exercice 2017 s'est élevé à 915 247 Euros.

### 6.2 - Effectifs

Les effectifs de la société 123 MULTIMEDIA au 31 décembre 2017 s'élèvent à 7 personnes réparties comme suit :

* Encadrement	7
* Employés	0

### 6.3 - Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice 2017 s'élève à 2 306 Euros et se compose des éléments suivants :

✓ Reprise provision perte de change	3 114
✓ Intérêts et charges assimilés	- 808
	<hr/>
<b>TOTAL</b>	<b>2 306</b>

### 6.4 - Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2017 s'élève à 27 291 Euros et se compose des éléments suivants :

✓ Produits de cession des éléments actifs cédés	5 780
✓ Produits excep / opérations en gestion	27 188
✓ Charges excep / opérations en gestion	-1 870
✓ Charges excep / opérations en capital	- 3 807
	<hr/>
<b>TOTAL</b>	<b>27 291</b>

## **7 - ELEMENTS FINANCIERS**

### **7.1 - Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)**

Le montant du CICE auquel la société peut prétendre au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élève à 2 630 Euros.

Ce crédit d'impôt est comptabilisé selon les règles comptables françaises en moins des charges de personnel.

Le CICE a notamment contribué à poursuivre la politique de recrutements, le développement des compétences des collaborateurs par le biais de la formation, à financer les investissements et à développer la recherche et l'innovation.

### **7.2 - Engagements donnés**

La société 123 MULTIMEDIA a consenti un nantissement sur son fonds de commerce en garantie du prêt de 200 000€ accordé courant 2015 par la banque Crédit Agricole Toulouse 31.

## 8 - AUTRES INFORMATIONS

### 8.1 - Informations sur la césure de l'exercice

#### 8.1.1 - Détail des produits à recevoir

Ils se composent des éléments suivants :

<b>MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>MONTANT</b>
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	85 443
Autres créances	768
Disponibilités	0
<b>TOTAL</b>	<b>86 211</b>

#### 8.1.2 - Détail des charges à payer

Elles se composent des éléments suivants :

<b>MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>MONTANT</b>
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 304
Dettes fiscales et sociales	46 251
Dettes sur immobilisations	0
Autres dettes	0
<b>TOTAL</b>	<b>137 569</b>

### 8.1.3 - Détail des charges et produits constatés d'avance

Ils se répartissent ainsi :

	<b>CHARGES</b>	<b>PRODUITS</b>
Charges/Produits d'exploitation	9 862	0
Charges/Produits financiers	0	0
Charges/Produits exceptionnels	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>9 862</b>	<b>0</b>

### 8.2 - Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif, susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017, n'est intervenu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.